

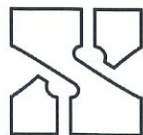
Envoyé en préfecture le 17/07/2025

Reçu en préfecture le 17/07/2025

Publié le

ID : 081-218101624-20250703-2025_15-DE

S²LOW



EXESUD
Commissaires
de Justice

S.A.S. EXESUD

David OLAYA - Marc GUIRAUD - Stéphane GONZALEZ
François ALBERGE - Franc ARNAL - Caroline BRILLANT-BINEL

COMPÉTENCE SUR LE RESSORT DE LA COUR D'APPEL DE TOULOUSE

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ ET LE DIX-HUIT JUIN

PROCÈS-VERBAL DE CONSTAT



COMMISSAIRES DE JUSTICE

Dossier : CT 25 06 9480

EXESUD Toulouse

3 rue Ferdinand Lassalle
31200 TOULOUSE
Tél : 05 34 31 78 00
Mail : toulouse@exesud.fr

EXESUD Castres

44 Bis rue de l'Hôtel de ville
BP 136
81100 CASTRES
Tél : 05 63 59 07 10
Mail : tarn@exesud.fr

EXESUD Albi

20 rue Castelginest
81000 ALBI
Tél : 05 63 38 88 44
Mail : albi@exesud.fr

www.exesud.fr

IBAN : CA 11206 20041 46347275110 38 - N°SIRET : 881 311 351 00020

PROCES VERBAL DE CONSTAT

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ ET LE DIX-HUIT JUIN

A la requête de :

La MAIRIE de MAURENS SCOPONT, ayant son siège social Place JP Racaud - R Alibert à MAURENS SCOPONT (81470), prise en la personne de son Maire en exercice, Monsieur REILHES Claude

Lequel me requiert :

À l'effet de constater l'état de certains arbres en bordure de la Route Départementale RD35 ainsi que l'état des fossés de la Route d'Esclauzolles

Ce faisant, déférant à cette réquisition,

Je,

Maître Caroline BRILLANT-BINEL, commissaire de justice salariée, membre de la SAS EXESUD, titulaire de trois offices de commissaires de justice à la résidence d'ALBI 20 rue Castelginest, de CASTRES 44 bis rue de l'Hôtel de Ville et de TOULOUSE, 3 rue Ferdinand Lassalle.

Certifie m'être transportée ce jour, le Mercredi 18 juin 2025
commune de Maurens-Scopont

Sur place, en présence de Monsieur le Maire, je procède aux constatations suivantes :

I- Constatation N°1 : état des arbres en bordure de la RD35

Nous nous positionnons en amont du kilomètre 42 de la route départementale RD35.

Je constate , en bordure de la départementale RD35, la présence de 3 peupliers et un chêne en mauvais état avec feuillage absent en partie haute des branchages.

Un des peupliers et le chêne sont particulièrement impactés.







II- Constatation N°2 : état des fossés

Nous nous rendons sur la voie communale N°1 dénommée Route d'Esclauzolles.

Je constate que le fossé, à cet endroit, est rempli de terre, obstruant largement les buses de chaque côté.

Je constate que le fossé qui passe sous la N126 a sa buse, de 1 mètre de diamètre, quasiment totalement obstruée.

En vis-à-vis de la ferme d'En-Bouissou, le fossé est intégralement rempli de terre et n'est plus visible

Au-devant de la ferme, le fossé est également, intégralement rempli de terre avec débordements jusque dans la cour de cette propriété.